

Déclaration de politique générale 2020

Pour une commune inclusive et solidaire

Les indicateurs relatifs à la pauvreté sont alarmants. Entre 15 et 20 % des habitants de notre pays vivent sous le seuil de pauvreté.

En Wallonie, plus d'une personne sur dix est en situation de déprivation matérielle grave. La pauvreté touche particulièrement les jeunes, les seniors et les familles monoparentales. Enfin, faut-il le préciser, les sans-emplois font partie des catégories les plus vulnérables.

Le CPAS, centre public d'action sociale de la commune, se doit d'assurer aux personnes et aux familles, dans les conditions déterminées par la loi, l'aide sociale due par la collectivité qui permettra à chacun de vivre conformément à la « dignité humaine ».

L'aide aux plus démunis a évolué : de l'assistance sociale (en 1925) en passant par l'aide sociale (en 1976) pour aboutir à l'action sociale (en 2002) pour laquelle un rôle actif est de plus en plus attendu tant du CPAS que des demandeurs.

Resituons donc le CPAS dans notre commune de Wellin. Notre commune est une commune rurale dotée à la fois d'un habitat dispersé et groupé. Malgré une bonne qualité de vie, elle présente des problèmes de mobilité, d'accès aux services publics et d'isolement. Notre territoire accueille une maison de repos et de soins, une maison d'accueil communautaire, 52 logements sociaux, une initiative locale d'accueil, deux logements de transit, 6 pavillons pour personnes âgées à Chanly et deux futurs logements à Belfius.

Tout habitant de Wellin peut avoir recours, à un moment de sa vie, au service du CPAS. Nul n'est à l'abri ! Il est donc nécessaire de démystifier l'image du CPAS et de le faire sortir du rôle de jackpot et d'assistance. Le CPAS n'est pas un appendice de la commune, mais au contraire il poursuit une politique transversale et en réseau avec différents partenaires. Le CPAS travaille en toute complémentarité avec la commune dans le but de renforcer le mieux-être de ses habitants. De multiples synergies existent déjà entre la commune et le CPAS ; la dernière en date étant l'élaboration du programme stratégique transversal.

Le plan de cohésion sociale initialement organisé par la commune sera poursuivi pour les années 2020-2025. Ce dernier intègre le suivi des actions mises en place précédemment et proposera de nouveaux projets. Le CPAS souhaite renforcer une politique dynamique en matière d'insertion socioprofessionnelle, tout en respectant le projet des personnes. Même si la mesure d'article 60 est un coût pour le CPAS, la mise au

travail d'un bénéficiaire reste un vrai tremplin vers l'emploi et non pas un simple ascenseur vers le chômage. Les travailleurs sociaux sont confrontés régulièrement à un public en perte de repères, en manque de maturité, confiné dans le non-travail. La collaboration avec Défits reste de grande actualité !

Nos usagers sont de plus en plus précarisés et souffrent de toutes sortes d'exclusions. La mission première du CPAS est donc de les accueillir. Je veux souligner ici l'importance du travailleur social depuis le début de la demande jusqu'à la fin, s'il y a une fin.

Certains bénéficiaires franchissent la porte du CPAS avec une demande claire et précise. Mais la plupart arrivent chez nous après avoir essayé d'ouvrir d'autres portes qui se sont vite refermées. Ils sont donc dans un état de désarroi et n'arrivent plus à exprimer clairement leurs attentes. Parfois même, les mots ne traduisent pas les maux.

Le rôle du travailleur social sera donc d'écouter, de faire émerger la demande, de la clarifier, afin d'identifier le problème et de redonner confiance et sécurité.

Le travail de l'assistant social est en pleine évolution et il doit faire face à une complexité grandissante des dossiers, à une lourdeur administrative et à un public qui a besoin d'être accompagné. Ce travail prend de plus en plus de temps.

La pauvreté infantile

La pauvreté infantile touche un enfant sur six en Wallonie. Une étude de l'OCDE nous rapporte que les enfants issus de milieux pauvres risquent fort de devenir des adultes pauvres : il faut en moyenne cinq générations pour sortir de la pauvreté.

Si les enfants ne constituent que « 12 % » de la population belge, ils représentent en revanche **100 %** de notre avenir !

La pauvreté infantile dans notre commune comme dans toute autre se traduit par le fait que l'enfant n'a pas accès à une alimentation saine et équilibrée chaque jour, qu'il ne sait pas participer à des activités extrascolaires et de loisirs, qu'il n'a pas de vacances, qu'il est dans un logement insalubre... L'accès aux soins de santé et à l'éducation sont aussi des droits fondamentaux pour l'enfant.

Le CPAS, très attentif à cette situation, aide financièrement en fonction des demandes. De plus, un travail de prévention est réalisé au sein des familles afin de pouvoir répondre aux situations les plus précaires, en concertation avec différents partenaires (ONE, médecins, aides familiales, services d'aide à la jeunesse, ...).

Le recours au fonds Pelicano augmente la capacité de fournir des aides substantielles aux familles et d'accompagner le parcours d'un enfant, depuis son plus jeune âge jusqu'à la fin de ses études.

En ce qui concerne l'accès à la culture, des tickets article 27 permettent aux enfants et aux familles de se

rendre à des activités, moyennant une forte réduction. Le CPAS intervient aussi dans la participation financière aux plaines organisées sur la commune.

Aide alimentaire

L'enquête réalisée auprès de la population wellinoise en avril 2019 nous a permis d'identifier les besoins en alimentation.

Actuellement, l'octroi de tickets « S » est la seule réponse à leur demande.

Début 2020, suite au départ du Bilboquet, nous pourrions disposer d'un espace qui nous permettra de diversifier l'aide alimentaire.

La première étape de ce long processus sera d'abord la distribution de colis alimentaires grâce au Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et grâce à la collaboration de l'asbl Aliment T. La première distribution est prévue pour février 2020 à raison de deux fois par mois. Le critère d'accès pour cette aide matérielle sera de vivre sous le seuil de pauvreté.

Une réflexion est menée pour la mise en place d'une épicerie sociale. Mais avant de réaliser ce projet qui nécessite de l'argent, de la disponibilité des partenaires, de l'espace, il faut réaliser une étude de faisabilité et voir si ce projet répond réellement à un besoin sur notre territoire. Une seule commune ne peut supporter ce projet. C'est pourquoi une concertation alimentaire locale se mettra en place avec les communes de Wellin, Tellin et Daverdisse et plusieurs autres partenaires tels que le GAL, Défits, ...

La santé

La santé est un état complet de bien-être physique, psychique et social.

On remarque que la plupart de nos bénéficiaires ont d'autres priorités : celles d'avoir un toit, de pouvoir se chauffer et manger. La santé est donc souvent négligée.

Il nous appartient donc de travailler en amont pour un travail de sensibilisation de la population afin qu'ils prennent leur santé en main. Une conférence sur la prévention du cancer a été organisée en octobre et plusieurs autres activités verront le jour en 2020.

Une semaine de la santé ouverte à tous sera organisée annuellement sur une thématique particulière.

L'alimentation sera au cœur de la semaine de la santé qui se déroulera du lundi 30 mars au vendredi 3 avril 2020. Un comité d'accompagnement regroupant les écoles, les mouvements de jeunesse, les associations, le centre sportif et les équipes médicales de première ligne s'est déjà réuni afin de préparer cette semaine.

Energie

La précarité énergétique s'avère un véritable fléau auquel sont confrontés des ménages à profil très variable. Premier acteur de la lutte contre ces deux problématiques, le CPAS dispose d'une palette de fonds et de leviers qu'ils mettent en action au profit des citoyens précarisés. Il y a bien sûr le volet curatif qui implique une intervention financière dans le paiement des factures. Les CPAS interviennent alors via des fonds existants (Fonds Gaz et Electricité Fédéral, Fonds social chauffage, Fonds social de l'eau, la prime Mébar).

Au-delà du volet curatif, le CPAS doit jouer un rôle d'accompagnement. En collaboration avec le GAS et dans le cadre du PAPE (action prévention en matière d'énergie), des visites à domicile seront effectuées visant l'identification des problématiques et la mise en œuvre de solutions. Des actions collectives de sensibilisation à la réduction d'énergie et à une meilleure maîtrise de la consommation seront organisées pour tout public.

Conclusion

Le CPAS doit être un acteur incontournable de la vie sociale de la commune. Tout en restant discret, le CPAS devra à l'avenir mieux communiquer sur ses missions, afin que chacun puisse en bénéficier. Le travail au quotidien nous permet souvent de résoudre des problèmes à court terme, mais il est tout aussi nécessaire de travailler en amont dans la prévention collective et individuelle afin d'éviter et d'anticiper les problèmes. Plus que jamais le CPAS doit faire preuve de créativité et d'imagination, mettre en place des politiques sociales novatrices en adaptation avec l'évolution de la société.

Le CPAS ne peut bien fonctionner que si l'équipe qui le compose s'engage avec passion et cœur au service d'une population fragilisée par la vie et tous ses aléas.

Le travail du CPAS nécessite des qualités et des compétences particulières. Je veux saluer la patience, le respect, l'écoute, la détermination dont a fait preuve chaque membre de l'équipe. Je veux remercier aussi la directrice générale et le receveur pour leur collaboration et leur disponibilité tout entière.

Un merci aussi aux conseillers CPAS pour l'attention responsable qu'ils portent à chacun des dossiers, car derrière ces dossiers se devine un être humain.

Merci aussi au Collège et à la directrice générale qui me soutiennent dans les projets.

Merci à la commune et au conseil communal pour l'aide financière conséquente qui nous permet d'équilibrer le budget et de réaliser les missions sociales tellement nécessaires pour la population.

« On reconnaît une grande civilisation aux soins qu'elle porte aux nécessiteux. » (Simone de Beauvoir)

Le 02-12-2019

Thérèse Mahy

Présidente du CPAS